

Numéro	Cas n°1	Cas n°2	Phase	Point à contrôler	Statut	Complément d'Info	Vérfié
	Chaudière simple service	Chaudière double service					
1	x	x	Conception	Si les travaux sont éligibles à des aides financières, les justificatifs sont prévus par l'entreprise (mentions obligatoires sur le devis et la facture)	Recommandé		
2	x	x	Conception	Existence d'une note de calcul des déperditions	Recommandé		
3	x	x	Conception	Dimensionnement de la chaudière pour des conditions d'utilisations données et de besoins ECS supposés (nombre de personnes ou taille de logement)	Recommandé	oui	
4	x	x	Conception	La chaudière de type B est installée hors salle de bains ou salle de douches.	Obligatoire	oui	
5	x	x	Conception	Si réutilisation du conduit de fumée existant : le diagnostic de l'installation de fumisterie existante a été réalisé et la procédure validée.	Obligatoire		
6	x	x	Conception	Présence et dimensionnement suffisant d'une amenée d'air neuf	Obligatoire	oui	
7	x	x	Conception	En présence d'un appareil gaz de type A (cuisinière) : Vérification de la conformité de la sortie d'air	Obligatoire		
8	x	x	Conception	Absence de hotte motorisée sur air extérieur	Obligatoire		
9	x	x	Conception	Conception du conduit de raccordement conforme	Obligatoire		
10	x	x	Conception	Section du conduit constante et distance du débouché vis-à-vis du faitage conforme	Obligatoire	oui	
11	x	x	Travaux	La distance de sécurité vis-à-vis des matériaux combustibles est conforme	Obligatoire		
12	x	x	Travaux	Dans le cas d'une réhabilitation par tubage, la mise en oeuvre du tubage est conforme	Obligatoire	oui	
13	x	x	Travaux	Présence d'une alimentation dédiée, avec coupure d'alimentation de l'installation complète, matérialisée et identifiée	Obligatoire		
14	x	x	Travaux	Présence d'une protection contre les surintensités	Obligatoire		
15	x	x	Travaux	L'installation est protégée par un vase d'expansion	Recommandé		
16	x	x	Travaux	Poses correctes des sondes de régulation (sonde extérieure, sonde de retour ou/et de départ d'eau, sonde d'ambiance) - La sonde extérieure ne doit jamais "voir" le soleil	Recommandé	oui	
17	x	x	Travaux	Présence de robinet thermostatique	Recommandé		
18	x	x	Travaux	Dispositif de réglage de débit (T de réglage,...)	Recommandé		
19	x	x	Travaux	Dans les locaux non chauffés, réseau d'ECS calorifugé.	Obligatoire		
20	x	x	Mise en service Mise au point	Mise en service de l'alimentation en gaz conforme	Obligatoire		
21	x	x	Mise en service Mise au point	Présence d'une plaque signalétique avec désignations en adéquation avec l'appareil installé	Obligatoire	oui	
22	x	x	Mise en service Mise au point	Mise en eau de l'installation (rinçage, remplissage du circuit, ...) sans fuite caractérisée (goutte, flaque,...)	Recommandé		
23	x	x	Mise en service Mise au point	Mesure du tirage et des caractéristiques des fumées de la chaudière (température,...)	Recommandé		
24	x	x	Mise en service Mise au point	Purge, réglage et équilibrage des débits d'eau effectués et fonctionnement du dispositif d'expansion conforme	Recommandé		
25	x	x	Mise en service Mise au point	Réglages de l'appareil effectués	Recommandé		
26	x	x	Réception	Préparation du passeport technique : <ul style="list-style-type: none"> Remplissage et visa du certificat de conformité de l'installation gaz par un organisme agréé (Copraudit, DEKRA, Qualigaz) Documentation technique en langue française de l'appareil installé Facture de la chaudière installée Entretien Caractéristiques du système d'évacuation des produits de combustion 	Obligatoire		
27	x	x	Réception	Utilisateur informé de la nécessité de réaliser l'entretien de l'installation	Recommandé		
28	x	x	Réception	Utilisateur informé des précautions d'utilisation de la chaudière (prise en mains)	Recommandé		
29	x	x	Réception	Utilisateur informé des mesures prises concernant l'environnement de l'appareil (alimentation en air de combustion,...)	Recommandé		

Désignation

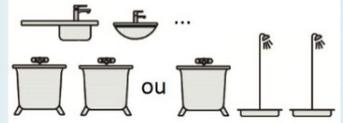
Numéro 3

[Revenir à la fiche qualité](#)

Dimensionnement de la chaudière pour des conditions d'utilisations données et de besoins ECS supposés (nombre de personnes ou taille de logement)

Source : Guide technique de l'ADEME «Le dimensionnement des systèmes de production d'eau chaude sanitaire en habitat individuel et collectif»

Débit spécifique en l/min	Exemples de puissances minimales ECS et volumes requis pour des chaudières Double-Service		
	Chaudière instantanées ou micro-accumulées	Chaudière associées à un ballon	
12l/min	25 kW		
14l/min	29 kW	25 kW + 15 l	
16l/min	34 kW	22 kW + 50 l	20 kW + 80 l
20l/min		35 kW + 50 l	15 kW + 125 l
22l/min			22 kW + 120 l

Appareils sanitaires de la maison ou de l'appartement	Débits spécifiques minimaux ($\Delta T=30K$)
<ul style="list-style-type: none"> - Un évier, un lavabo, ou une baignoire - une baignoire ou une douche 	12 l/min
<ul style="list-style-type: none"> - Au moins un évier, un lavabo, une baignoire et une douche 	14 l/min
<ul style="list-style-type: none"> - Au moins un évier, un lavabo, deux baignoires (ou une baignoire et deux douches) 	16 l/min

Numéro 4

[Revenir à la fiche qualité](#)

La chaudière de type B est installé hors salle de bains ou salle de douches.

Source : Site internet Promotelec

Illustration des volumes pour une baignoire et pour une douche à l'italienne
Source : L'OFFICIEL DE L'ÉLECTRICITÉ, d'après l'amendement 5 à la norme NF C 15-100 (AFNOR).

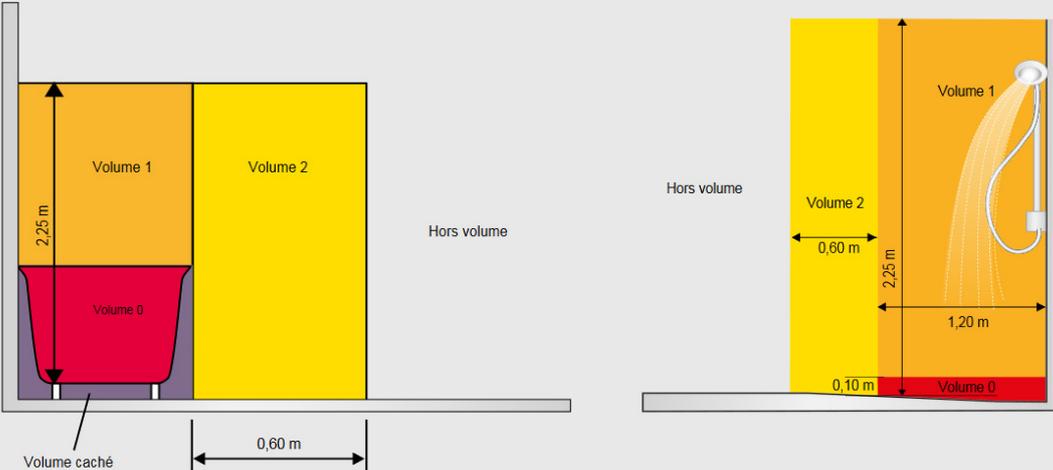
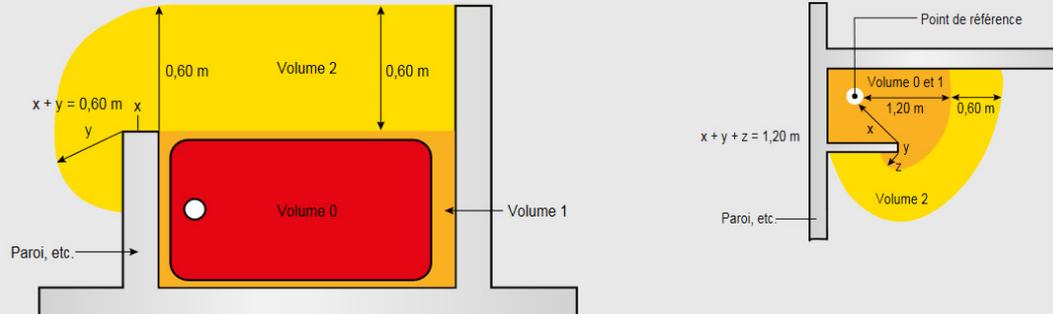


Illustration de la prise en compte des parois fixes et pérennes dans la délimitation des volumes de sécurité
Source : L'OFFICIEL DE L'ÉLECTRICITÉ, d'après l'amendement 5 à la norme NF C 15-100 (AFNOR).



Présence et dimensionnement suffisant d'une amenée d'air neuf

Source : Autocontrôle des installations gaz selon référentiel AFG 2020 établis par PG

VENTILATION DES LOCAUX CONTENANT DES APPAREILS À GAZ SANS OBJET

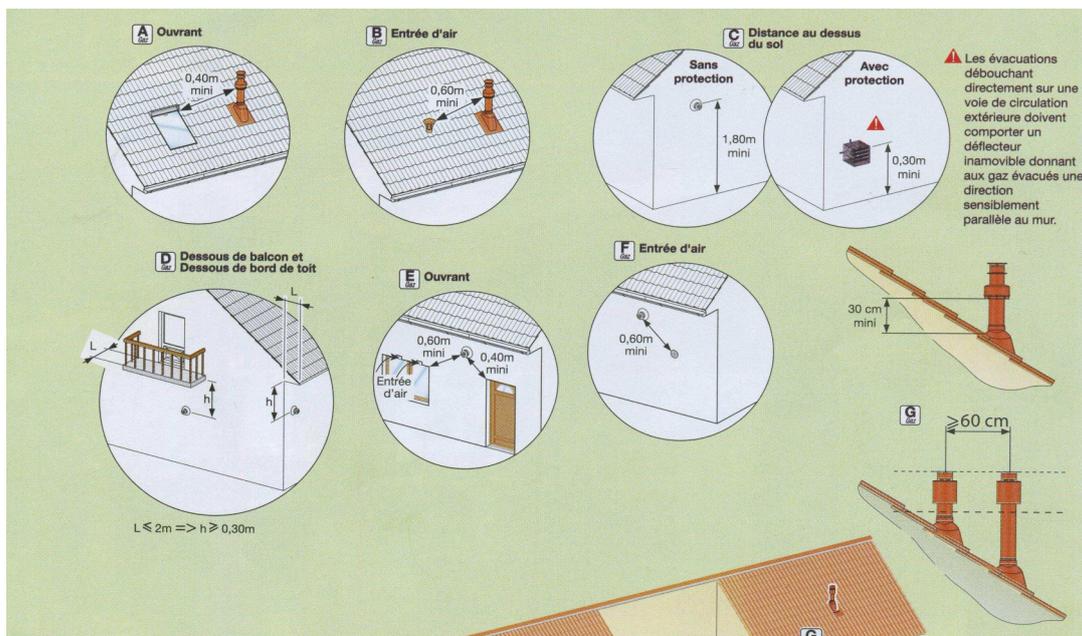
Rappel : dimension des entrées d'air :

Type d'évacuation	Type d'amenée d'air	
	Amenée d'air directe	Amenée d'air indirecte
Sortie d'air par conduit vertical dans l'habitat existant sans intervention sur l'enveloppe (tirage naturel ou extraction mécanique)		Si $P_u \leq 25 \text{ kW}$: $S = 50 \text{ cm}^2$ Si $25 \text{ kW} < P_u \leq 35 \text{ kW}$: $S = 70 \text{ cm}^2$ Si $35 \text{ kW} < P_u \leq 50 \text{ kW}$: $S = 100 \text{ cm}^2$ Si $50 \text{ kW} < P_u \leq 70 \text{ kW}$: $S = 150 \text{ cm}^2$
Sortie d'air directe dans l'habitat existant sans intervention sur l'enveloppe	Si $P_u \leq 3.5 \text{ kW}$: $S = 100 \text{ cm}^2$ Si $3.5 \text{ kW} < P_u \leq 70 \text{ kW}$: $S = 150 \text{ cm}^2$	INTERDIT
Sortie d'air par conduit vertical à tirage naturel après réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment	Fortement conseillé	$M \geq 6.2 P_u$ Et $M \geq 90$
Sortie d'air par extraction mécanique (vMc ou vMc gaz)	INTERDIT	$M \geq 3.1 P_u$ Et $M \geq 45$

pu est la somme des puissances utiles des appareils gaz raccordés, exprimée en kW. IM correspond à la somme des modules des entrées d'air, exprimée en m3/h.

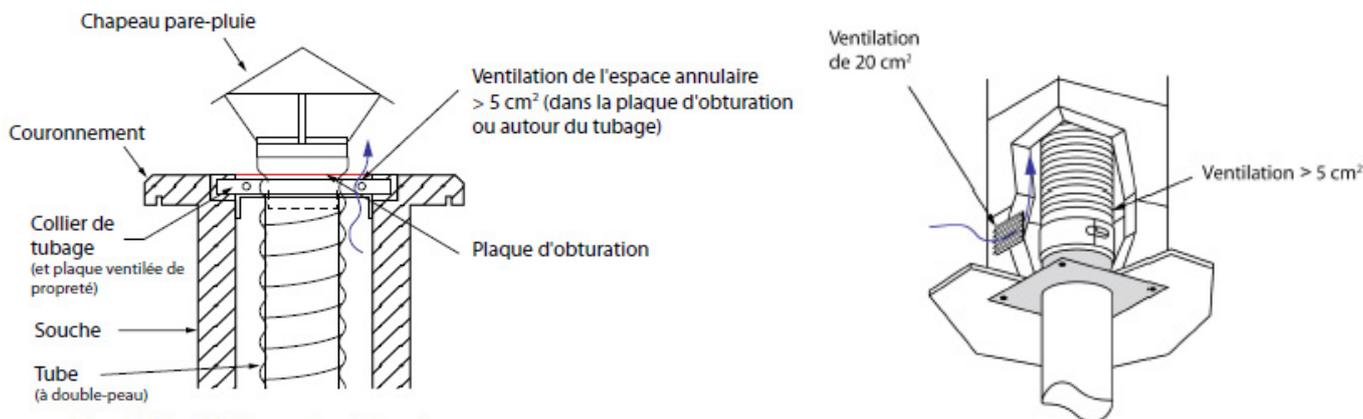
Section du conduit constante et distance du débouché vis-à-vis du faitage conforme

Source : Cegibat

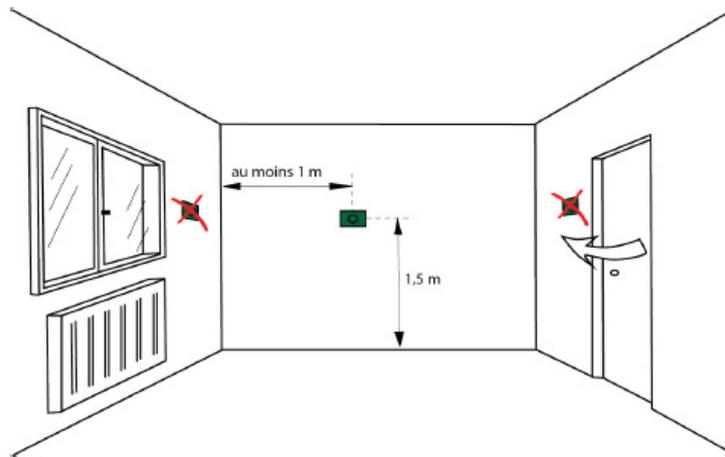


Dans le cas d'une réhabilitation par tubage, la mise en oeuvre du tubage est conforme

source : NF DTU 24.1



Poses correctes des sondes de régulation (sonde extérieure, sonde de retour ou/et de départ d'eau, sonde d'ambiance) - La sonde extérieure ne doit jamais "voir" le soleil
 source : RECO PRO RAGE Appareil divisé à bûches



▲ Figure 63 : Exemple d'emplacement d'une sonde d'ambiance

Présence d'une plaque signalétique avec désignations en adéquation avec l'appareil installé

Source : CPT 3592 et NF DTU 24.1

n°	Mentions requises sur la plaque signalétique
1	- Nom du fabricant
2	- Nom du système installé et le numéro de l'avis technique (uniquement pour les EVAPDC)
3	- Configuration de l'installation et la désignation de l'ouvrage selon la norme NF EN 1443
4	- Identification de l'installateur du conduit
5	- Date de l'installation
6	- La mention « Entretien selon la réglementation en vigueur ».